



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Association-T-G-V>

Initiatives

Association T.G.V.

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1986 - N° 848 - août-septembre 1986 -

Date de mise en ligne : mercredi 24 juin 2009

Date de parution : août 1986

Description :

Pour le transport gratuit des voyageurs

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Nous avons reçu de l'association « pour le Transport Gratuit des Voyageurs », à la suite du dossier ouvert par René Marlin dans notre numéro 844, le texte suivant sous forme d'une carte :

Les faits :

Un usager utilise gratuitement un service public de transport et remet cet imprimé rempli à un éventuel contrôleur.
Je soussigné(e)
demeurant
attentif aux graves conséquences qu'engendre la circulation automobile en milieu urbain et interurbain (consommation d'énergie, pollutions, accidents de la route...) conscient des avantages qui naissent de la gratuité des transports collectifs tant pour l'employé de ce service public, que pour l'usager (gain de temps et d'argent, transports plus accueillants...) reconnaît avoir utilisé volontairement gratuitement les transports collectifs en tant que membre de l'association TGV (Association pour le Transport Gratuit des Voyageurs).

Les motifs :

Avantages socio-économiques de la gratuité des transports en commun.
Les contribuables et le Syndicat des Transports Parisiens financent aux deux tiers les dépenses de fonctionnement des entreprises de transports publics, puisque le billet payé par l'usager représente seulement le tiers restant. L'association TGV considère que la billetterie et le contrôle qui alourdissent de façon conséquente les charges de la SNCF et de la RATP ne rendent aucun service à la collectivité et doivent de ce fait disparaître par l'instauration de la gratuité. De ces charges inutiles, nous distinguons les frais d'investissement matériel (tourniquets, portes, infrastructure de fabrication de billets, distributeurs de billets...) dont la suppression allégera les charges supportées par les contribuables, des frais du personnel de contrôle, de billetterie, d'entretien des mécanismes cités ci-dessus... Ces salariés doivent revendiquer avec nous le maintien de leur pouvoir d'achat et exiger que leur emploi serve principalement l'amélioration du service offert aux usagers et la réduction du temps de travail de l'ensemble du personnel de ces entreprises de transport.

Les revendications politiques :

Cet acte ne doit en aucun cas être considéré comme une tentative de fraude mais comme une action politique économique et sociale légitimement défendue par les membres de l'association TGV qui organise chaque lundi de 18 h 30 à 20 h des réunions débats avec les employés et les usagers des transports publics au 33 rue des Vignoles - Paris 75020 - Métro Avron ou Buzenval.

À le 19..

Signature :